



★ MAROC

INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

Population estimée

Classement au GCI 2020

Indice de Développement des Nouvelles technologies

Classement à l'échelle des nations (NCSI)

Développement de politique de cybersécurité au niveau du pays.

Indicateur d'évaluation :

Le gouvernement ou l'État dispose d'un comité, d'un conseil, d'un groupe de travail, etc. pour la coordination de la politique de cybersécurité au niveau national.

Analyse et information sur les cybermenaces au sein du pays

RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

✓ 38,32Million

✓ 7e Région Arabe
50è au monde

✓ 
Oui à 100%

✓ 31 ème sur 160 pays

✓ Oui

✓ Oui

PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Institut National de la Statistique et de la démographie au Burkina Faso

Rapport disponible sur [ITU INT](#)

L'indice de développement des technologies de l'information et de la communication est un indice synthétique publié par l'Union internationale des télécommunications des Nations unies sur la base d'indicateurs convenus au niveau international. Le taux de pénétration de l'internet atteint 70 %.

Site officiel [NCSI](#)

Créé par la loi n° 05-20 du 25 juillet 2020, le Comité Stratégique de la cybersécurité (CSC), anciennement appelé le Comité Stratégique de la Sécurité des Systèmes d'Information, est l'autorité chargée d'élaborer les orientations stratégiques de l'État en matière de cybersécurité. Il est chargé en outre de :

- » veiller sur la résilience des systèmes d'information des entités(1) , des infrastructures d'importance vitale et des opérateurs(2) visés à la section III du chapitre II de la loi n°05-20 précitée ;
- » promouvoir la recherche et développement dans le domaine de la cybersécurité

e-Himaya est la plateforme nationale d'information et de sensibilisation à la culture numérique et à l'utilisation appropriée des outils numériques par les enfants et les jeunes afin de les protéger contre les risques et les menaces numériques éventuels.



INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Formation dans le domaine de la cybersécurité : Licence, Master ou Doctorat.

✔ Oui

- » **Licence :** Administration et cybersécurité des systèmes et réseaux informatiques.
- » Networks Security and Computer Systems
- » Systems, Networks and Cybersecurity Administration.
- » **Master :** 1 Information Systems Security
- » 2- Information Systems Security
- » 3- Cybersecurity Engineer and Digital Trust.
- » **Phd :** 1- Laboratoire de recherche sur la modélisation numérique avancée des entreprises et la recherche d'informations (ADMIR) / Équipe «Innovation sur les architectures numériques et d'entreprise» / Domaines de recherche : Sécurité des systèmes.
- » 2- Cybersécurité, détection et prévention des attaques.
- » 3- Réseaux, architectures, ingénierie des services et sécurité.

Association couvrant la thématique de la cybersécurité

✔ Oui

- » **L'Association des Utilisateurs des Systèmes d'Information au Maroc – AUSIM** accompagne ses organisations membres dans leurs projets de transformation digitale et fournit à sa communauté des réflexions et des conseils à forte valeur ajoutée.
- » **Internet Society – ISOC Maroc**
- » **AfricaCERT :** Le pays fait partie des 51 pays africains à avoir rejoint ITU-IMPACT (Région D)
- » **Membre de FIRST**



INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Participation aux actions de coopération internationale pour la lutte contre le cybercrime - Contribution

✔ Oui

9E EXERCICE CYBERNÉTIQUE DE LA RÉGION ARABE ET DE L'OIC-CERT 2021

Existence et mise en place d'outils pour la protection des services numériques : institutions et organismes de suivi de l'application, de protection des données

✔ Oui

Dahir n° 1-09-15 du 18 février 2009 portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Commission nationale de la protection des données du Maroc

Existence d'un cadre légal pour identifier les OIV du pays.
Autorité compétente pour la supervision des actions majeures de cybersécurité

✔ Oui

Section 2 - L'Autorité nationale de cybersécurité Article 38 - L'autorité nationale de cybersécurité L'autorité nationale est chargée de la mise en oeuvre de la stratégie de cybersécurité de l'Etat.

À cet effet, outre les missions qui lui sont assignées par la présente loi, l'autorité nationale est chargée de :

- de qualifier les auditeurs des systèmes d'information sensibles des infrastructures critiques et des prestataires de services de cybersécurité
- d'assister et de conseiller les entités et infrastructures d'importance vitale dans le renforcement de la sécurité de leurs systèmes d'information ;

Section 2 - Dispositions spécifiques aux infrastructures critiques dotées de systèmes d'information sensibles La liste des secteurs d'activité d'importance vitale et des autorités gouvernementales, établissements publics ou autres personnes morales de droit public assurant la coordination de ces secteurs, figure à l'annexe I du présent décret.



INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE

PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Mécanisme d'identification numérique unique des citoyens

- » Élément d'évaluation :
Le gouvernement fournit un identifiant unique et permanent à tous les citoyens, résidents et personnes morales.
- » Régulation de l'identification numérique.
- » Horodatage réglementé.

✔ Oui

[Loi n° 20.04 relative à la carte nationale d'identification électronique \(page 4\)](#)

Article 1 - La carte d'identification nationale électronique prouve l'identité de son titulaire.

Existence d'une loi sur la protection des données et acteurs

✔ Oui

[Dahir n° 1-09-15 du 18 février 2009 portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.](#)

[Commission nationale de la protection des données du Maroc](#)

Existence d'un CERT ou CSIRT au niveau du pays

✔ Oui

Avec :

- **CERT-BAM** (The Security Incident Response Team of BANK AL-MAGHRIB)

- **maCERT** : Direction de gestion du centre de veille, de détection et de réaction aux attaques informatiques

Fonctionnement des services de répression du cybercrime au sein du pays

✔ Oui

29 brigades spécialisées dans la lutte contre la **cybercriminalité** sont réparties géographiquement dans le pays (page 10)

Participation aux exercices internationaux de gestion de crises cyber

✔ Oui

CYBERDRILL 2019/2020/2021



INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA CYBERSÉCURITÉ

Lutte contre la cybercriminalité
Investigation Numérique

RÉPONSE ET TAUX DE PRÉSENCE



Oui à 100%

PRÉCISIONS SUR INDICATEURS

Cette loi permet de sanctionner toute intrusion non autorisée dans un système de traitement automatisé de données.

29 brigades spécialisées dans la lutte contre la cybercriminalité sont réparties géographiquement dans le pays (page 10)

Conformément à l'article 35 de la Convention, le Gouvernement du Maroc déclare que les points de contact 24/7 désignés aux fins des enquêtes relatives à la cybercriminalité sont :

Bureau Central National d'Interpol Rabat Direction de la Police Judiciaire, Direction Générale de la Sûreté Nationale, Rabat.

[Réserves et déclarations pour le Traité n°185 - Convention sur la cybercriminalité \(STE n° 185\).](#)

Sources :

Données issues de l'évaluation de Février 2022

Dahir n° 1-09-15 du 18 février 2009

dgssi.gov.ma

[Global Cybersecurity Index](#)

Africa Cybersecurity
Magazine